

JOURNEE NATIONALE DES « U6/U7 »

LE SAMEDI 25 MAI 2019 de 10h00 à 16h00

FICHE D'ENGAGEMENT DES CLUBS

Nom du CLUB :
Responsable de la catégorie **U7** :
Adresse :
CP : VILLE :
Téléphone : ou
mail :

Nombre d'équipes U7 engagées (joueurs/joueuses nés en 2012) Nombre d'équipes U6 :

Couleur des maillots :

Caution : 50 Euros par club en chèque à l'ordre du club organisateur.

(À joindre avec la fiche d'inscription, le chèque sera rendu le matin si et uniquement si les équipes inscrites par le club sont présentes, dans le cas contraire, le chèque sera encaissé par le club organisateur).

La fiche d'inscription est à **renvoyer au club organisateur (par courrier et avec le chèque de caution)** avant le **JEUDI 16 MAI 2019**.

Prévoir une pancarte au nom du club pour le défilé des équipes, lors de la remise des récompenses.

**« Concours de la plus belle pancarte réalisée »
(récompensée)**

Cette journée Nationale des U7 2019 est organisée par :

Le **DISTRICT de l'ISERE** et ses **partenaires** :

Le Conseil Départemental de l'Isère, le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, les Brioches Pasquier, Gautier Gravures, Mémo Club.

FC CHARVIEU CHAVAGNEUX	ZULIANI Jean-Luc – 06 80 94 68 12 – fccc@wanadoo.fr FCCC – 8 Route de Jameyzieu – 38230 Charvieu
COMMELLE	RAJON Damien – 06 98 69 89 24 – dam.coco@hotmail.fr 298 Chemin de la Ville – 38260 Commelle
FC MOIRANS	BISERTA Mylène – 06 74 84 89 68 – gaetan.biserta@wanadoo.fr Le Scey – 152 rue JB Garcin- 38430 St Jean de Moirans
JARRIE CHAMP	MANGIA Laurent – 06 30 42 94 32 – l.mangia.usjcfoot@outlook.fr Complexe sportif Chemin du Boutey – 38560 Champ sur Drac
ES RACHAIS	BOURECHAG Djamel – 06 85 25 80 01 – djs74@hotmail.fr 18 Avenue Henri Barbusse – 38190 Villard Bonnot

...AUCUNE EQUIPE NE SERA ACCEPTEE SANS INSCRIPTION AU PREALABLE !!!

LES CLUBS SONT DANS L'OBLIGATION DE RESPECTER LEUR SECTEUR GEOGRAPHIQUE RESPECTIF !!!

Pour rappel cette journée est **OBLIGATOIRE** outre le fait qu'il s'agisse d'une journée fédérale, c'est surtout une journée pour nos petits U7/U9 : lors du Comité Directeur du 4 Juillet 2014 il avait été évoqué l'indiscipline de certains clubs (retards ou absence) et qu'à compter de la saison 2014/2015 une sanction financière serait appliquée. Le montant est fixé à 150 Euros.